



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 41199

Texte de la question

M. Régis Fauchoit attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les moyens en postes pour le premier degré dont disposera le département du Nord à la rentrée 1996. Arguant d'une baisse démographique réelle, sur ces seules cinq dernières années scolaires, ce département a déjà été « taxé » de plus de 500 retraits d'emplois. Or la décision d'un nouveau retrait de 129 emplois pour la rentrée 1996 apparaît inacceptable du fait que ces retraits ministériels massifs ne permettent pas d'améliorer les taux d'encadrement et d'abaisser de façon significative le nombre moyen d'élèves par classe. C'est donc sur les propres moyens des établissements qu'il faut compter pour assurer les inflexions prioritaires du ministère de l'éducation nationale ou préserver les acquis du département : accueil des deux ans en maternelle, équilibre entre « quantitatif » (effectif par classe) et « qualitatif » (moyens de remplacement, stages de formation, mise en place de l'enseignement des langues vivantes, etc.). Le département dont les conditions socio-économiques se sont dégradées considérablement aurait mérité plus d'égards car pour une large part le renouveau de cette région passe par un effet accru d'éducation et de formation. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir intervenir rapidement pour que la situation du département du Nord soit réexaminée, afin de préserver les moyens nécessaires aux enseignants des écoles pour assumer dans des conditions convenables les missions du service public de l'éducation nationale.

Texte de la réponse

La rentrée scolaire dans le premier degré est marquée par la poursuite de la baisse des effectifs. 50 000 élèves de moins sont attendus dans les écoles en 1996, après moins 25 000 en 1995 et moins 8 000 en 1994. Rapportée au nombre des élèves dans les écoles publiques, la baisse des effectifs est de l'ordre de 1 p. 100 en un an. Elle est significative. Or, si les effectifs diminuent au niveau national, ils continuent de croître dans 19 départements où il faudra accueillir 7 200 élèves supplémentaires. Cette situation contrastée rend indispensable le rééquilibrage des moyens entre départements. Les départements qui perdent des élèves ou bénéficient d'une excellente dotation doivent donner des postes d'instituteurs à ceux qui gagnent des élèves. Le département du Nord connaît depuis plusieurs années une baisse de ses effectifs. Cette baisse s'est poursuivie en 1995 (3 429 élèves de moins) et se poursuivra encore en 1996 (4 579 élèves de moins). C'est dans ce contexte qu'il a été prévu de retirer 129 emplois d'enseignant du premier degré de la dotation départementale pour la rentrée 1996. Ce prélèvement n'est cependant pas de nature à détériorer des conditions de scolarisation favorable qui se traduisent, notamment, par un taux d'encadrement global (4,96 postes pour 100 élèves) supérieur au taux de référence retenu pour les départements comparables par la structure du réseau des écoles (4,80 postes pour 100 élèves). Le taux d'encadrement devrait d'ailleurs s'améliorer à la rentrée 1996. Dans ces conditions, le département disposera de suffisamment de moyens pour conduire une politique éducative de qualité.

Données clés

Auteur : [M. Fauchoit Régis](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41199

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 1996, page 3763

Réponse publiée le : 12 août 1996, page 4392